



## LE MÉCÉNAT INDISPENSABLE !

Le Festival de Sagonne ne pourrait continuer d'exister sans les aides financières et matérielles de nos partenaires publics et privés.  
Un grand merci à tous !

Grâce à la loi du 1er août 2003 relative au mécénat culturel, vous pouvez aider financièrement notre association et bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% de votre don car l'Association Festivillage, organisatrice du Festival de Sagonne, est désormais reconnue d'utilité publique par les Services fiscaux.

### Vous aussi soutenez le festival !

Je souhaite devenir mécène du Festival de Sagonne :

Je remplis ce document et l'envoie à  
Association Festivillage  
7 rue de la Lande  
18600 Sagonne

Don libre de ..... €

Je fais un don de 60 €

En contrepartie, nous vous offrons une place au concert de votre choix.  
(coût réel de votre don après réduction d'impôts : 20,5 €)

Je fais un don de 90 €

En contrepartie, nous vous offrons deux places au concert de votre choix.  
(coût réel de votre don après réduction d'impôts : 30,6 €)

Je fais un don de 200 €

En contrepartie, nous vous offrons le Pass Festival Intégral (valeur 70 €).  
(coût réel de votre don après réduction d'impôts : 68 €)

Vous pouvez également adhérer à l'Association Festivillage pour 15 € annuel (25 € pour un couple) et bénéficier du tarif adhérent pour tous les concerts.  
Nous vous remercions de faire un chèque différent de celui pour l'achat de places.

Pour recevoir votre reçu fiscal, veuillez nous indiquer vos coordonnées complètes.

Nom :  Prénom :

Adresse :

Code Postal :  Ville :

Montant de votre don :